

■ **Société de Tempérance, La Croix bleue, de La Chaux-de-Fonds**, à La Chaux-de-Fonds, association, combattre l'abus des boissons alcooliques et travailler au relèvement moral et religieux des victimes de l'intempérance. (FOSC du 27.10.1978, p. 3320). L'inscription au registre du commerce n'étant pas obligatoire, l'association est radiée. Elle continue cependant son activité.

Journal no 471 du 18.02.2004  
(02138036 / CH-645.1.007.534-4)